



Adresse de facturation

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Ville _____
 Téléphone _____

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation)

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Ville _____
 Téléphone _____

Billets de vol

<input type="checkbox"/>	Billet baptême 1 personne	235 € /personne	x1	=	235 €
<input type="checkbox"/>	Billet baptême 2 personnes	220 € /personne	x2	=	440 €
<input type="checkbox"/>	Billet baptême 3 personnes et plus	205 € /personne	x _____	=	_____ €
<input type="checkbox"/>	Billet enfant 8 à 12 ans	145 € /personne	x _____	=	_____ €
<input type="checkbox"/>	Billet vol exclusif 2 personnes + pilote	600 € pour 2 personnes	x _____	=	_____ €
<input type="checkbox"/>	Billet Séjour découverte pour 2 personnes	800 € pour 2 personnes	x _____	=	_____ €

Passagers

	Nom	Prénom	Poids approximatif	Age
1	_____	_____	_____	_____
2	_____	_____	_____	_____
3	_____	_____	_____	_____
4	_____	_____	_____	_____
5	_____	_____	_____	_____
6	_____	_____	_____	_____

La réservation de la date de vol est à faire directement par téléphone ou par mail

Une fois la date validée ensemble, nous vous téléphonerons pour confirmer le vol la veille de la date pour les vols du matin et à midi le jour du vol pour les vols du soir

Le chèque est à libeller au nom de Montgolfières de Gascogne

Les billets vous seront envoyés par lettre dès réception du bon de commande et du règlement

J'accepte les conditions générales de vente (obligatoire)

Fait à :

Date :

Signature :



Conditions générales de vente :

1 - Régime de vol :

Les évolutions de vols en montgolfière sont effectuées dans les zones de vols autorisées en vol à vue (VFR), sous la direction régionale de l'aviation civile (DGAC) et les autorités aériennes civiles (AAC). Chaque pilote est breveté d'une licence de vol en montgolfière et réponds aux aptitudes physiques, morales et mentales pour des opérations de vols en ballons à air chaud.

2 - Conditions Générales de vente :

Nos billets sont valables une année à compter de leur date d'émission. En cas de mauvaises conditions météorologiques, la validité de votre billet est prorogée de 6 mois. Dans le cadre du séjour « découverte gasconne », seul le vol pourra être décalé si les conditions météorologiques ne permettent pas la réalisation du vol.

3 - Conditions d'Annulation :

Montgolfières de Gascogne se réserve le droit d'annuler un vol pour cause de mauvaises conditions météorologiques ou pour raisons de sécurité insuffisante. Cette annulation peut avoir lieu juste avant le décollage et dans ce cas Montgolfières de Gascogne ne sera pas redevable des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par les clients pour se rendre sur le site de décollage et les billets resteront valables durant leur période de validité.

En cas d'annulation 30 jours avant la date prévue du vol, 70 % de la somme sera restituée.

En cas d'annulation définitive du client au plus tard 3 jours avant la date prévue, 50% du versement sera restitué. En cas d'annulation définitive du client à moins de 3 jours de la date de la prestation, aucun versement ne sera restitué.

4 - Règlement :

Nul n'a le droit de monter à bord d'une de nos montgolfières sans être muni d'un billet de vol. Les pilotes de Montgolfières de Gascogne sont les seuls maîtres à bord et à ce titre ils ont autorité sur toutes les personnes embarquées. Ils ont la faculté de débarquer toute personne parmi les passagers ou toute partie du chargement qui peut présenter un danger pour la sécurité, la salubrité ou le bon ordre de l'appareil.

5 - Litiges :

Tout litige, contestation, défaut de règlement ou difficulté de toute nature relative à nos prestations seront soumis à la compétence des Tribunaux de Paris, à la seule exception des cas soumis aux règles de la compétence d'ordre public.

6 - Assurances :

Les frais d'assurance couvrant chaque passager en vertu de la responsabilité civile liée aux aéronefs utilisés sont inclus. Les risques sont pris en charge pour des montants comparables à ceux exigés par la convention de Varsovie, en terme de transport aérien de passagers. Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte par nos assureurs.